

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élucidation des causes de l'incendie

Un important incendie s'est déclaré samedi matin 11 juin 2022 vers 08h30 dans l'immeuble situé rue de l'Evole 7 à Neuchâtel. Un enfant qui a joué avec le feu en serait la cause.

Le Ministère public communique que dès l'annonce de l'important incendie survenu le samedi 11 juin 2022 à la rue de l'Evole à Neuchâtel, des investigations menées par la police judiciaire ont permis rapidement d'identifier la cause vraisemblable du sinistre. En effet, des multiples auditions effectuées, il est apparu que deux enfants de moins de 10 ans habitant l'immeuble auraient joué le samedi matin avec du feu en allumant à l'aide d'un allume-bougies du papier dans un sac en carton, qu'ils ne seraient pas parvenus à éteindre complètement. Ils auraient alors décidé de cacher le problème auquel ils étaient confrontés à leurs parents, en montant le sac encore fumant dans les combles. Constatant finalement que le feu se propageait à l'immeuble, les enfants auraient réveillé leurs parents qui, très rapidement, auraient constaté que l'ampleur du feu n'était plus maîtrisable. La famille aurait alors quitté les lieux en prenant le soin d'informer ses voisins, les secours avertis par un tiers étant rapidement arrivés sur place.

Des investigations notamment techniques devront encore confirmer ces premiers éléments.

Le Ministère public tient à relever l'efficacité et le professionnalisme de la police neuchâteloise qui a d'emblée déployé un important dispositif pour permettre non seulement d'assurer la sécurité sur les lieux du sinistre, mais aussi de procéder aux premiers actes d'enquête sans délai.

Vu l'âge des enfants, aucune suite pénale ne sera donnée à leur rencontre. L'autorité de protection des enfants et des adultes (APEA) sera informée afin de lui permettre d'examiner si d'éventuelles mesures devraient être envisagées pour le bien des enfants.

Nicolas Aubert,
Procureur général suppléant

Neuchâtel, le 13 juin 2022

De plus amples renseignements ne pourront être délivrés dans l'intérêt de la poursuite des investigations et des enfants concernés.